

## REORGANISATION DES SERVICES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### DELIBERATION DEL-2025-03/n°09

Le jeudi 27 mars 2025 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le vendredi 14 mars 2025, s'est réuni dans la Salle des Associations de Corme-Ecluse, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAudeau, Maire de FONTAINES D'OZILLAC 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Présent	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Présente	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à M. CHATELIER		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Présente	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Présente	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Anne DRIBAUTL, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Alisson CURTY, Maire de CIRÉ-D'AUNIS	Excusée	Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent
René ESCLOUPIER, Maire d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Excusée – Pouvoir à Mme MARCILLY	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUTL, Maire-Adjointe de JONZAC	Présente	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN	Présent	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAudeau	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à M. BAUDON	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge	Excusée	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonny-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Laurent CHANTOURY, Conseiller municipal de SAINTES		Nadine DAVID, Maire-adjointe de ROYAN	
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère municipale de LA ROCHELLE		Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à Mme RIVIÈRE	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Administrateur du CCAS de Royan	Excusé – Pouvoir à Mme THIBAUT	Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Excusée		
Dominique GUÉGO, Conseiller départemental	Excusé – Pouvoir à M. TONNEAU		

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAudeau assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	13
NOMBRE DE POUVOIRS :	08
NOMBRE DE VOTANTS :	21

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental

Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17

Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17

M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

## REORGANISATION DES SERVICES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### DELIBERATION DEL-2025-03/n°09

#### Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Rappelant que pour tenir compte des nécessités organisationnelles et assurer le bon fonctionnement des services, il est proposé de rattacher le service chômage à la Direction avec le conseil juridique statutaire, pour créer ainsi une synergie d'activité ; que, par ailleurs, deux agents bénéficiant d'une évolution de carrière en catégorie B, pourraient prendre des fonctions de référentes, l'une sur des fonctions de coordinatrice concernant la gestion des carrières et l'autre sur des fonctions de référente concernant les retraites ; que, par ailleurs, le recrutement de responsable de pôle ayant fait l'objet de procédures infructueuses, la suppression du poste d'attaché territorial correspondant est proposée ;

Qu'il est également proposé de confier la gestion du dispositif de signalement des actes de harcèlements, de violence, de comportement sexiste, à un organisme spécialisé à l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse ; que cette externalisation facilitera l'identification par les agents et les employeurs concernés du rôle de tiers de confiance du dispositif ;

Que, par ailleurs, dans cette même logique qui s'appuie sur le renouvellement du contrat d'assurance statutaire avec un prestataire proposant une large gamme d'intervention dans le domaine des risques psychosociaux, dans la mesure où le nombre de sollicitations de collectivités hors contrat reste modeste, et que les perspectives d'équilibrage financier dans la durée de cette mission facultative restent incertaines, il est proposé de ne pas maintenir, en l'état, notre dispositif d'intervention ;

C'est ainsi, que le recours à des professionnels, sélectionnés par le CDG pour constituer un réseau maillant le territoire, dans le cadre de vacations ponctuelles pourra assurer ponctuellement des interventions complémentaires à celles proposées par notre assureur en matière de psychologie du travail ;

Par ailleurs, rappelant que le CDG17 porte avec le CDG64, depuis la création de la coopération régionale, le service mutualisé de l'observatoire régional mais que dans le cadre de l'élargissement de l'offre de service du Centre de Gestion, la création d'une mission interne portant sur l'amélioration continue des services et après le recrutement d'une chargée de projet, le périmètre du service rendu aux collectivités ayant largement évolué, il est proposé d'en tenir compte dans la désignation du service ; qu'il s'appellera désormais « analyse et prospective RH » ;

Qu'enfin, pour faciliter la compréhension des missions exercées au titre de la mise à disposition des collectivités de personnel temporaire, il est proposé de modifier l'appellation du service pour le désigner comme « intérim territorial » ;



**DEL-2025-03/n°09**

Précisant que conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du Président de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services ;

Considérant que pour tenir compte des nécessités organisationnelles et du fonctionnement des services et après avis rendu par le CST le 20 février 2025, il est proposé de supprimer 5 emplois permanents :

- 1 emploi d'attaché, à temps complet, correspondant au poste de responsable du Pôle statut, suite à la réorganisation du service ;
- 1 emploi d'ingénieur, à temps complet, correspondant au poste de psychologue – ergonomiste, sachant que la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissement sexistes sera confiée à un organisme spécialisé ;
- 1 emploi d'ingénieur, à temps complet, correspondant au poste de responsable conseil hygiène et sécurité/ACFI, suite au renouvellement de son détachement de longue durée et au recrutement sur un autre cadre d'emplois ;
- 1 emploi d'adjoint administratif, à temps complet, pour réduire l'écart entre postes créés et postes pourvus ;
- 1 emploi de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, vacant ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

- Décide de supprimer les emplois susvisés,
- Approuve le tableau des effectifs annexé ci-après au 1<sup>er</sup> avril 2025.

**Rapport n°09**

**Délibéré le 27 mars 2025**

Fait à La Rochelle, le 27 mars 2025.

**Le Président**

**Alexandre GRENOT**



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> avril 2025

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont TNC	Dont contractuel s
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0
Directeur Général Adjoint	A	1	1	0	0
Attaché hors classe	A	1	0	0	0
Attaché principal	A	2	1	0	0
Attaché	A	8	7	0	4
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	3	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	3	2	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	13	12	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6	6	0	1
Adjoint administratif	C	17	15	0	5
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Attaché de conservation	A	1	1	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur territorial	A	0	0	0	0
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2	2	0	2
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	1	0	0	0
Technicien territorial	B	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>60</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>13</b>

AGENTS CONTRACTUELS (sur emploi permanent)				
EMPLOI	Catégorie	Grade de référence	Type de contrat	Dont TNC
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>				
Chargé de mission (conseil médical, reclassement)	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Statisticien (coopération régionale de Nouvelle-Aquitaine)	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission juriste	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Secrétaire de Mairie Experte	A	Attaché	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Informaticien	B	Technicien territorial principal de 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission prévention	B	Technicien territorial principal de 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de communication	B	Rédacteur principal 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire paie	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-8-2°)	0
Assistante de service et gestionnaire conseil assurance	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Assistant polyvalent d'accueil	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID : 017-281700260-20250327-DEL202503\_09-DE

**CONTRAT DE PROJET (sur emploi non permanent)**

EMPLOI	Catégorie	Effectifs prévu	Effectifs en poste	Dont TNC
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>				
Attaché territorial (Coordinateur -médiateur des gens du voyage)	A	1	0	0
Rédacteur territorial (Déploiement outils GPEEC)	B	1	1	0
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**FONCTIONNAIRE MOMENTANEMENT PRIVE D'EMPLOI**

GRADES	Catégorie	Effectif prévu	Dont TNC	Date de prise en charge
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>				
Attaché principal	A	1	0	01/07/2024
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	